



**FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE**

## Communiqué de Presse

### **Amplifions la mobilisation pour le service public et l'accès aux soins contre la loi Bachelot**

Depuis plusieurs mois, nos syndicats, en lien avec diverses associations et collectifs, ont mené des actions unitaires et une campagne commune d'explication sur les effets néfastes de ce projet de loi par rapport au service public et à l'égalité d'accès aux soins. Ce que nous avons semé commence à germer et nous nous en félicitons.

Cette loi n'est ni amendable, ni négociable, il faut la retirer.

Le Président de la République et sa Ministre de la santé rencontrent de plus en plus de résistances face à leur volonté d'imposer une réforme rejetée par la grande majorité de la communauté hospitalière attachée au service public.

La Fédération CGT de la santé et de l'action sociale appelle l'ensemble des personnels de l'AP HP à participer, massivement, à la journée de grève et de manifestation du 28 Avril, à l'initiative de l'intersyndicale des personnels et des médecins de l'AP-HP. Elle apporte également son soutien à toutes les actions locales qui auront lieu ce jour-là dans un certain nombre de CHU, d'établissements et d'hôpitaux de province.

Nous devons nous faire entendre car aujourd'hui, seuls les lobbies, les plus libéraux, participant au secteur 2 et pratiquant les dépassements d'honoraires, sont plus écoutés que les véritables défenseurs du service public et d'un système de santé égal pour tous.

Nous ne sommes pas encore arrivés au bout du chemin pour faire céder le gouvernement. La journée du 1<sup>er</sup> mai verra aussi de nombreux hospitaliers défiler dans les cortèges unitaires, en convergence avec tous ceux qui défendent le service public.

Nous appelons dès maintenant à poursuivre les actions dans les jours et les semaines à venir, notamment à partir du 11 mai, date à laquelle va débuter la discussion de la loi devant le Sénat. Nous sommes actuellement en préparation d'actions unitaires, dont nous informerons des modalités particulières dans les jours à venir.

Il faut que le gouvernement et les sénateurs entendent clairement le message. De simples amendements ne sauront répondre aux exigences du maintien et du développement d'un service public hospitalier répondant aux besoins de la population. Le bon sens voudrait que ce projet de loi soit retiré et que s'engagent de véritables négociations prenant en compte les revendications des personnels et les attentes des usagers.

Il s'agit donc aujourd'hui d'amplifier encore la mobilisation, de s'engager individuellement et collectivement pour l'existence même du service public et de la protection sociale solidaire.

Montreuil, le 23 Avril 2009

N° 3

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

Tél : 01 48 18 20 70  
Fax : 01 48 18 29 80

E-Mail :  
sg@sante.cgt.fr